

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'ORDRE DES OPTOMÉTRISTES DU QUÉBEC

Montréal, le 9 novembre 2019

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée et vérification de l'atteinte du quorum
2. Remise d'un prix Mérite du CIQ
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 3 novembre 2018
5. Dépôt du rapport du 20 mars 2019 relatif à l'élection des administrateurs de l'Ordre
6. Rapport de la présidence a) Rapport des activités et nombre de permis délivrés en 2018-2019 b) États financiers au 31 mars 2019 : présentation par le vérificateur
7. Affaires budgétaires et financières a) Rémunération des administrateurs élus à compter de 2020-2021 (décision requise) b) Consultations relatives à la cotisation régulière pour l'année 2020-2021 <ul style="list-style-type: none">• Rapport du secrétaire sur la consultation écrite• Consultation des membres présents
c) Nomination des vérificateurs externes des livres et comptes de l'Ordre pour l'année 2020-2021 (décision requise)
8. Levée de l'assemblée

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DE L'ATTEINTE DU QUORUM

Vu l'avis et le quorum, l'assemblée est régulièrement constituée à 15h20 précises.

Le président de l'Ordre, le Dr Éric Poulin, optométriste, souhaite la bienvenue à tous les membres présents et souligne la présence des gens de l'Association des optométristes.

AGA191109-01: Il est résolu que l'assemblée soit ouverte.

Proposée par : Kevin Messier
Appuyée par : Langis Michaud
Adopté à l'unanimité

2. REMISE D'UN PRIX MÉRITE DU CIQ

Le président indique que, suivant une proposition de l'Ordre, il y aura une remise d'un Prix Mérite du Conseil interprofessionnel du Québec (CIQ) à la Dre Christiane Béliveau, optométriste, en raison de son parcours professionnel et de son implication au sein de la profession. Il ajoute que le prix sera remis par la présidente du CIQ, Mme Gyslaine Desrosiers, et invite cette dernière à venir présenter le prix.

Mme Desrosiers revient sur le parcours professionnel de la Dre Béliveau, optométriste, au sein de son ordre professionnel ainsi que sur ses nombreuses implications bénévoles, notamment auprès d'organismes tels Iris Mondial et Terre Sans frontières. Elle invite ensuite la Dre Béliveau à venir recevoir le prix.

La Dre Béliveau, optométriste, monte sur scène et adresse un court message aux participants.

Le président profite également de l'occasion pour souligner la fin du mandat du directeur de l'École d'optométrie de l'Université de Montréal, le Dr Christian Casanova, en le remerciant et le félicitant pour le travail effectué.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

AGA191109-02: Il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

**Proposée par : Darkise Richard
Appuyée par : Vanessa Bachir
Adopté à l'unanimité**

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 3 NOVEMBRE 2018

AGA191109-03: Il est résolu que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 3 novembre 2018 soit adopté tel que présenté.

**Proposée par : Langis Michaud
Appuyée par : Johanne Perreault
Adopté à l'unanimité**

5. DÉPÔT DU RAPPORT DU 20 MARS 2019 RELATIF À L'ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS DE L'ORDRE

Le président présente brièvement le rapport des élections préparé par le directeur général, Me Marco Laverdière, pour les postes d'administrateurs du Conseil d'administration de l'Ordre dans cinq régions électorales.

6. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

a) Rapport des activités et nombre de permis délivrés en 2018-2019

Présentation du nouveau comité exécutif

Le président de l'Ordre présente les administrateurs membres du comité exécutif.

Nouveaux privilèges thérapeutiques (modernisation)

Le président effectue ensuite un survol des activités réalisées en lien avec l'entrée en vigueur des nouveaux privilèges thérapeutiques (NPT), notamment concernant les points suivants :

- Publication d'un guide d'exercice conjoint OOQ-CMQ
- La plupart des OD ont complété la formation sur les NPT
- Suivi en cours : comité de vigie OOQ-CMQ
- Sondage auprès des membres
- Jeux relatifs à l'accès aux CRDS et DSQ pour les optométristes

Modernisation du secteur oculovisuel

Le président rappelle l'évolution des travaux de modernisation du secteur oculovisuel et précise que l'Ordre a poursuivi au cours de la dernière année ces échanges avec l'Ordre des opticiens d'ordonnances. Il signale que ces travaux vont se poursuivre au cours de la prochaine année.

Dépistage des problèmes visuels et troubles d'apprentissage

Le président revient sur les différentes activités réalisées par l'Ordre et les autres partenaires du programme de dépistage des problèmes visuels en milieux scolaires. Il précise que l'Ordre a maintenu au cours de la dernière année sa collaboration avec le gouvernement québécois et la Fondation des maladies de l'œil afin de permettre l'avancement des activités. L'Ordre participe également au comité de vigie afin d'assurer le bon déroulement du projet.

Révision du Code de déontologie

Le président indique que différentes activités ont été effectuées en lien avec la révision du *Code de déontologie* en vigueur, telles que :

- La publication d'un guide de mise en application
- La demande d'avis juridiques relatifs aux examens gratuits

Le secrétaire et directeur général apporte quelques précisions concernant l'avis juridique reçu par l'Ordre concernant les examens gratuits.

Gouvernance de l'Ordre et Loi 11

Suite aux importantes modifications apportées au *Code des professions* concernant la gouvernance de tous les ordres en raison de l'adoption de la Loi 11 en 2017, plusieurs ajustements au fonctionnement de l'Ordre ont été mis en place, tels que :

- L'adoption d'un code d'éthique et de déontologie pour les administrateurs et autres intervenants de l'Ordre
- La révision des autres politiques de gouvernance

Le président ajoute que d'autres ajustements seront également apportés au cours de la prochaine année.

Enfin, le président présente un bilan sommaire des activités des principales instances de l'Ordre pour 2018-2019, comme suit :

Bureau de la syndique

- 1897 demandes d'informations et signalements reçus et traités
- 164 dossiers d'enquête ouverts et 186 dossiers réglés

Comité d'inspection professionnelle

- 266 inspections de surveillance générale
- 9 inspections particulières sur la compétence

Nombre de permis délivrés

- 59 permis réguliers
- 6 permis temporaires

Le président termine sa présentation en remerciant tous les membres du Conseil d'administration, du bureau de la syndique, du comité d'inspection professionnelle et des autres comités de l'Ordre et, finalement, tout le personnel du siège social.

b) Présentation des états financiers au 31 mars 2019

À l'invitation du président, le vérificateur, M. Daniel Malenfant, présente et commente les états financiers de l'Ordre au 31 mars 2019.

Les membres sont ensuite invités à faire part de leurs questions.

7. DÉCISIONS ET CONSULTATIONS - AFFAIRES BUDGÉTAIRES ET FINANCIÈRES

a) Rémunération des administrateurs élus pour l'année 2019-2020 (décision requise)

Le président présente la proposition adoptée par le Conseil d'administration concernant l'augmentation de la rémunération des administrateurs élus de l'Ordre. Il réfère aux différentes politiques de rémunération et au document d'information déposés pour l'Assemblée générale annuelle.

En somme, il indique que le nouveau barème proposé pour 2020-2021 s'appuie notamment sur un taux horaire de 100 \$, soit l'équivalent de la rémunération versée par la Régie de l'assurance maladie du Québec pour 2 examens oculo-visuels réalisés en 1 heure de travail. Il invite les membres à faire part de leurs commentaires à ce sujet.

Aucun membre ne prend la parole.

AGA191109-04:

Qu'il soit résolu d'approuver la rémunération des administrateurs élus de l'Ordre des optométristes du Québec qui découlera, à compter de l'année 2020-2021, de la politique de rémunération présentée, en fonction des informations reçues relativement à la ventilation de leur rémunération actuelle et projetée, et des motifs visant à assurer une compensation financière juste pour les optométristes qui s'engagent dans les activités de l'Ordre.

**Proposée par : Louise Trudeau
Appuyée par : Morgan Debeats
Adopté à l'unanimité**

b) Consultations relatives à la cotisation régulière pour l'année 2020-2021

Le président fait part aux membres des détails relatifs à l'augmentation de la cotisation pour l'année 2020-2021, pour un montant de 250\$, afin de soutenir l'application de la nouvelle politique de rémunération des intervenants de l'Ordre. Il indique que bien qu'il s'agisse d'une décision qui relève du Conseil d'administration de l'Ordre, les membres doivent être consultés à ce sujet.

Le secrétaire et directeur général précise que suite à une consultation des membres, par écrit, sur cette question, aucun commentaire n'a été reçu à ce sujet.

Le président invite à nouveau les membres à faire part de leurs commentaires, s'il y a lieu.

Aucun membre ne prend la parole.

c) Nomination des vérificateurs externes des livres et comptes de l'Ordre pour les années 2020-2021 (décision requise)

Le trésorier soumet à l'assemblée la recommandation de confier le mandat à la firme comptable Mallette pour la vérification des livres et comptes de l'Ordre des optométristes du Québec pour l'année 2020-2021.

AGA191109-05 : *Qu'il soit résolu de nommer la firme comptable Mallette à titre de vérificateurs externes des livres et comptes de l'Ordre des optométristes du Québec pour l'année 2020-2021.*

Proposée par : Johanne Perreault

Appuyée par : Kevin Messier

Adopté à l'unanimité

8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Au terme des échanges avec les membres, le président les remercie pour leur participation à cette assemblée.

AGA191109-06 : *Qu'il soit résolu de lever la réunion.*

Proposée par : Johanne Perreault

Appuyée par : Kevin Messier

Adopté à l'unanimité

15h55 : Levée de la réunion

CERTIFIÉ CONFORME

Président

Secrétaire